

## Politique Santé et Sécurité

Nous veillons à la santé et à la sécurité de nos employés, sous-traitants, clients, et des communautés dans lesquelles nous opérons. La santé et la sécurité sont au cœur de notre activité et en totale harmonie avec nos valeurs : Respect, Intégrité, Courage.

Notre objectif est d'assurer que chaque personne rentre chez elle en bonne santé et en toute sécurité chaque jour. Ainsi, la santé et la sécurité doivent toujours primer dans chacune de nos décisions et actions, à tous les niveaux de l'entreprise, ceci n'est pas négociable.

Nous menons nos activités en portant une attention particulière à la création d'un environnement de travail sain et sûr.

Nous pensons que chaque maladie professionnelle et chaque accident du travail est évitable. L'excellence en matière de santé et de sécurité passe par :

- Un processus décisionnel qui tient toujours compte de la santé et de la sécurité,
- Des règles de sécurité claires, connues et respectées par tous,
- Un comportement sûr de la part de chacun,
- Un leadership visible et efficace favorisant une culture d'équipe encourageante et responsabilisante,
- Une conception adéquate des équipements et des installations, maintenus en bon état,
- La consultation, la participation et l'engagement de tous,
- Une communication régulière et transparente en matière de santé et de sécurité,
- Des discussions ouvertes sur le terrain et avec la volonté de prendre soin les uns des autres,
- Un système de management efficace qui favorise l'amélioration continue.

Nous sommes convaincus que, grâce à votre soutien indéfectible et à votre travail acharné, chacun peut rentrer chez soi en bonne santé et en toute sécurité chaque jour.



**Marcos França**  
CEO Lhoist Group



**Vincent Dujardin**  
Chief Technical Officer



**Laurent Yvon**  
Chief Human Resources Officer



**Jean-François Coutos-Thévenot**  
Safety coordinator



**Cédric de Vicq**  
CEO Europe



**Philipp Niemann**  
CEO North America



**Benjamin Henry**  
Chief Financial Officer



**Frédéric Meessen**  
Chief Legal Officer & Secretary  
General

**Cette politique exige conviction, engagement et travail acharné à tous les niveaux de l'organisation et va bien au-delà de la conformité réglementaire.**

**Pour guider nos décisions et nos actions, nous nous engageons à respecter les principes suivants :**

1. Toutes les blessures et maladies professionnelles peuvent et doivent être évitées.
2. Chaque travailleur est responsable de sa propre sécurité et de celle des personnes qui l'entourent.
3. L'engagement et la formation des employés sont essentiels.
4. Travailler en toute sécurité est une condition d'emploi.

**Pour ceci, nous devons :**

1. Exiger que les managers soient perçus par tous comme des champions de la santé et de la sécurité, qu'ils montrent l'exemple, qu'ils fixent systématiquement des exigences élevées, qu'ils vérifient la mise en œuvre et l'efficacité des contrôles, qu'ils engagent des échanges de qualité sur le terrain et qu'ils considèrent les impacts potentiels de leurs décisions sur la santé et la sécurité.
2. Développer une culture bienveillante, solidaire et responsable sur le terrain.
3. Impliquer activement les employés et les sous-traitants dans toutes les questions relatives à la santé et à la sécurité.
4. Fournir une formation efficace à tous les employés afin qu'ils puissent travailler en toute sécurité.
5. Identifier les dangers, évaluer et maîtriser efficacement les risques.
6. Veiller à ce que tous les employés et sous-traitants prennent les mesures, y compris l'arrêt du travail, lorsqu'ils estiment que les conditions ne sont pas sûres ou que les règles (Life Saving Rules, Stay Safe, ...) ne sont pas respectées.

7. Signaler tous les accidents, les événements potentiellement graves (PSI) et les situations dangereuses, mener des analyses des causes, analyser les tendances et appliquer les enseignements tirés. Remonter et partager les bonnes pratiques.
8. Établir des indicateurs de pilotage et de résultat pour permettre aux managers d'améliorer les performances en matière de santé et de sécurité.
9. Sélectionner et gérer les sous-traitants en tenant compte de leurs performances et de leurs programmes en matière de santé et de sécurité.
10. Fournir des lieux de travail et des équipements sûrs, les maintenir propres, organisés et en bon état.
11. Respecter pleinement toutes les exigences légales et autres exigences applicables.
12. Fournir des ressources nécessaires pour assurer le respect de cette politique.
13. Promouvoir l'amélioration continue grâce à un système efficace de management de la santé et de la sécurité.
14. Vérifier l'efficacité de cette politique par une combinaison d'auto-évaluations et d'audits croisés.

Cette politique s'applique à toutes les activités professionnelles exercées sur les sites de Lhoist (y compris les coentreprises dans lesquelles nous détenons une participation majoritaire ou exerçons un contrôle opérationnel), à tous les employés de Lhoist lorsqu'ils travaillent pour Lhoist et aux sous-traitants qui effectuent des travaux dans les locaux de Lhoist. En cas de différences entre la réglementation locale et les exigences de Lhoist en matière de santé et de sécurité, les exigences les plus strictes seront toujours respectées.